

AG du Codep68 lundi 9 octobre 2023

Rapport Moral du Président

Accueil de M Bernard SCHITTLY président du comité régional Est et président adjoint du comité directeur national de la FFESSM.

Je vais vous parler rapidement de quelques points spécifiques, puis chaque commission fera le bilan de ses actions.

LES MISSIONS DU CODEP

Développe et favorise la pratique de toutes les activités de plongée et des commissions subaquatiques, coordonne les activités en interclubs et il assure la diffusion des informations législatives, ainsi que celle des informations et règles fédérales.

LE BILAN 2022-2023

Une minute de silence en mémoire d'Alain Lambert ancien président des plongeurs de Cernay pendant 10 ans et qui vient de nous quitter prématurément.

Les licences et brevets

Nous sommes actuellement 19 clubs pour 1304 licenciés soit environ 100 licenciés de plus que la saison dernière.

Nous commençons à nous rapprocher des valeurs d'avant Covid !,

On constate une remontée progressivement du nombre de licenciés dans le département !

Pour cette saison, 383 brevets délivrés dont 142 niveaux 1. Activité importante des clubs !

Félicitations à Jean-Luc Durliat pour son MF1 réussi en septembre à Niolon.

Félicitations également à Céline et Célie pour leur monitorat d'entraîneur fédéral hockey-sub tant attendu !

Les subventions de fonctionnement :

- CEA : 2 000 € (versé et stable depuis 6 ans)

- ANS (Agence Nationale du Sport) :

Pour 2023, 4 dossiers ont été présentés par le codep demande totale 9300 € :

- 1 500 € pour la formation des cadres.
- 1 200 € pour le Handisub
- 1 600 € pour l'apnée
- 5 000 € pour le hockey sub

Nous avons reçu en septembre le virement pour les subventions ANS pour un montant de 2450€. Soit 750€ pour la formation des cadres et 1200€ pour le handisub.

Remarque : reçu 5 000 € en 2022, 2 450 € en 2021, 2 900 € en 2020, 3 000 € en 2019 et 2018 et 5 000 € en 2017.

- FFESSM : ristourne du CR Est à hauteur d'environ 3 945 € puisqu'on nous verse environ 3 € par licence adulte et 0,50 € par diplôme et qui seront versées sur la prochaine saison.

Les réunions intermédiaires du comité directeur : 3 réunions en mars, juin et en septembre.

Les sites de plongée

- Première destination, la **Gravière du Fort**, qui accueille la majorité de nos plongées en Alsace.

- Pour le barrage de **Kruth**, suite à un problème, reprise des travaux cet été après une petite fenêtre de plongée.

Nouvelles modalités avec une demande d'autorisation de plongée qui passe par le syndicat mixte et rivières d'Alsace !

- Concernant le lac **d'Alfeld**, une évolution suite à notre demande a permis une ouverture plus large des créneaux : les plongées sont autorisées les mardis, mercredis, jeudis, samedis et dimanches. Les demandes sont toujours à faire en parallèle à la CEA et au Codep68 au minimum 15 jours à l'avance.
- Possibilités en Allemagne et en Suisse
- Par ailleurs, toujours pas de nouvelles concernant la démarche en cours pour d'autres gravières du 68.

LES ACTIONS DU CODEP EN 2022

La formation initiale et continue des cadres : axe prioritaire continu du codep68 !

Les moyens de communication

Le site du codep68 et l'actualisation régulière de notre page sur Facebook avec 700 followers actuellement.

Le dynamisme des commissions

Notamment (et par ordre alphabétique) l'apnée, l'audio-visuel, le hockey-sub, la souterraine et bien sûr la technique qui comprend le secourisme et le handisub.

Deux points particuliers durant la saison écoulée :

- Hockey-sub : une aide importante pour l'acquisition de matériel pédagogique orientées vers le hockey visant à faciliter l'animation des séances de piscine vers les jeunes licenciés et les moins jeunes aussi. Subvention du Codep68 à hauteur de 50% des sommes engagées et participation de la Commission Régionale Hockey à cette action (20%), reste à charge environ 30% pour les clubs.
7 clubs du département ont profité de cette proposition pour s'équiper en matériel !
Merci à Céline et Célie qui ont pilotés cette action !
- Action Handisub : avec l'IME Jules Vernes pour groupe d'enfants autistes et participation à la journée "Sports pour tous" au CRM de Mulhouse qui a permis de prendre des contacts pour une collaboration ultérieure.

Commission médicale : arrêt de la présidence pour des raisons médicales de Anne-Claire. Un courrier d'information a été envoyé à tous les médecins fédéraux et une proposition de relais pour assurer l'intérim a été faite par le Dr Alain Kraut que nous remercions.

PROJETS PARTICULIERS POUR 2023

Proposition d'activités d'initiation et de petits challenges par les différentes commissions du département.

En particulier pour le hockey sub : matériel et formatrices étant maintenant disponibles !

Appel à l'aide de la FROG pour financer une petite centrale d'épuration 50 à 60 000€ qui permettra l'installation de toilettes supplémentaires. Comité OK pour prêt à hauteur de 20 000€ !

REMERCIEMENTS

A l'ensemble des membres du Comité directeur pour leur investissement durant cette année, en particulier les membres du bureau Jean-Michel, François et William pour leur aide précieuse, leur disponibilité et leur amitié.

Aux responsables et aux membres des commissions pour leur énergie, le dynamisme et l'enthousiasme dont ils font preuve.

Enfin aux présidents de clubs et à tous les licenciés pour leur implication au sein de notre fédération.

Rappel : Prochaine AG régionale à Mesnil-Saint-Père (Aube) les 18-19 novembre.

La parole est maintenant donnée aux différentes commissions pour la présentation de leurs bilans.